

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES**

n° 18

14 FEV

dir. B.Lambert

2 F 50

HANDICAPÉS UNE BONNE ACTION... COMMERCIALE



Les 15 jours E.LECLERC

SEXUALITÉ & IMMIGRATION

2

SEXUALITE ET IMMIGRATION

Un débat avec Tahar Ben Jelloun organisé par la Librairie "71".

Vendredi 17 février au Centre Social de la Bernardière (rue de Dijon près Centre Commercial Belle vue à St. Herblain) la Librairie "71" organise un débat sur l'immigration et la sexualité. Tahar Ben Jelloun auteur du livre "la plus haute des solitudes" (32 f) animera la discussion.

Ce livre paru aux éditions du Seuil est consacré à la détresse sexuelle et affective de ces hommes qui sont arrachés à leur milieu et à leur culture pour n'être ici que des forces de travail. Des hommes entre deux mondes, deux cultures et que ce déchirement déchire non seulement culturellement mais aussi physiquement et psychologiquement.

Ceux et celles qui voudraient parler avec Tahar Ben Jelloun pourront le rencontrer à la Librairie 71 le vendredi de 17-19 h. Romancier, journaliste au Monde, Sociologue, Ben Jelloun est aussi un poète dont les textes parus aux Ed. Maspéro seront présentés à la Librairie.

MAISON DE LA CHINE

4 FEVRIER 1978

Inauguration de "La Maison de la Chine Nouvelle".

Le Comité de l'agglomération nantaise de l'Association des Amitiés Franco-Chinoises (AAFC) est heureux de vous accueillir depuis le 4 février 78 à la "Maison de la Chine Nouvelle", 25, Chaussée de la Madeleine 44 000 - N A N T E S

De plus, il participera à la Foire de Nantes du 7 au 17 Avril 78; tous ceux qui peuvent apporter leur concours personnel, matériel, financier, ou de temps, sont invités à se faire connaître.

D'après un Communiqué
A A F C



CANDIDATURE D'UNITE POPULAIRE POUR LE SOCIALISME

Sur la 2ème Circonscription, (soutenue par le Front Autogestionnaire).

Il s'agit de Gérard POUSSIN, Comptable (militant au PSU) habitant la ZUP de Bellevue.

Le Comité U.P.S., autour des problèmes de vie quotidienne (ZUP, Santé, Chômage) et de la vie politique et sociale (crise, défense école, etc...) critique le pouvoir actuel et les fausses solutions des parties de gauche.

Les réunions ont lieu les lundis soirs à 20.30 h au Centre Social des Bernardières, à St. Herblain.

ELECTIONS

Les Comités de Soutien aux Candidats: "Pour le Socialisme, le Pouvoir aux Travailleurs", de la Ligue Communiste Révolutionnaire (Section Française de la IVème Internationale) se réunissent tous les lundis à 20,30 h

- 2ème Circonscription à la Maison de Quartier des Dervallières. (Candidat: Gérard Nicol, Ajusteur-tourneur)

- 3ème Circonscription Salle Municipale, Allée de Touraine (Château de Rezé) (Candidat: Jean Brunacci, employé aux PTT).

théâtre

"Païement à Vue" et "La fin du commencement" par le théâtre du Bout du Monde.

2 pièces de Sean O'Casey
Vendredi 17 Février 21 H. au Centre Socio-Culturel du Sillon de Br etagne - St Herblain.

"Païement à Vue"

Les papiers à remplir et les règlements de l'administration cela devient énorme ! Car comment peut-on être libre et se sentir libre dans un pays libéraux les objets, comme le papier et les meubles, se rebellent...

"La fin du commencement"

Lizzie met au défi son mari de la remplacer dans les travaux de la maison tandis qu'elle fauchera le pré.

FRONT AUTOGESTIONNAIRE

Comité de la 3ème Circonscription de l'L.A.

A l'initiative du PSU, un front autogestionnaire, socialisme écologie, droit des femmes, s'est créé le 20 janvier et présente des candidats suivant sur la 3ème circonscription.

Candidat titulaire: Joachim LEBOT, 33 ans, éducateur technique
Suppléant: Marc VINCE, 35 ans, Dessinateur chez Dubigeon

Pour tout contact: tel. 47. 97. 57

Permanences: mardis 18 h - 20 h
Assemblées Générales: Vendredis à 20.30 h à la Salle Municipale Ecole rue de Venise, Bouguenais

BON DE PARTICIPATION organisé par l'ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALISTE, pour la reconstruction de la IVème Internationale.

MEETING: 17 FEV (20h30)

aux Marsauderies (boulevard Jules Verne)

Nous entrons dans le processus de la révolution prolétarienne: Chasser le Gouvernement capitaliste, c'est le premier acte qui conduit à la révolution.

Pour que le PCF se prononce pour le désistement au second tour, les militants de l'OCI engageront le combat, avec les Comités Unitaires de Base, pour préparer la délégation qui se rendra au Comité Central du PCF le 4 Mars prochain.



LE PELLERIN: LES GRIFFES D'HILLION

Juin 1977 - Boycott à Cheix et au Pellerin d'Enquête d'Utilité Publique

Août 1977 - 85 "Industriels" se prononcent pour la Centrale

20 000 signatures contre la centrale sont déposées à la Préfecture.

Le dernier trimestre 1977 est bien entamé quand la municipalité du Pellerin obtient un rendez-vous avec David, Directeur du Port Autonome, au Pellerin. Acculé, il doit avouer que les travaux effectués à la Martinière sont bien pour le compte de l'EDF. C'est Lepine, l'entreprise du Pellerin (des Mairies Annexes) qui réalise les travaux.

candidatures

Tous ces événements viennent de se dérouler en moins d'un mois. Ce sont aussi ces événements qui ont décidé les antinucléaires à présenter une candidature écologiste sur la 8ème Circonscription.

C'est une circonscription très vaste qui va de Aigrefeuille, Vieillevigne à Pornic, Paimboeuf. Elle comprend Le Lac de Grandlieu, ainsi que 9 des 11 communes concernées par l'enquête, dont Bouaye et Vue, plutôt favorables à la Centrale.

Toutefois, la lutte contre la Centrale a permis l'organisation de différentes forces:

- des Comités de Défense de l'Environnement au moins sur les communes concernées par l'enquête.
- des Commissions extra-municipales "cadre de vie", Cheix, Le Pellerin, St. Jean de Boiseau... (P.S.).
- de plus pendant l'enquête, alors que Cheix et Le Pellerin avait opté pour le Boycott de l'enquête, le P.S. bien que dénonçant la parodie d'enquête, réclame seulement "une plus grande concertation", d'où une forte pression exercée par la population sur le P.S. qui devra à plusieurs reprises revenir sur ses positions: cf. Coueron, St. Jean de Boiseau. C'est une force en faveur des antinucléaires.



C'est sans doute ce qui va expliquer la parution dans "Ouest Unité" Jan. 1978, mensuel socialiste dirigé par Routier Leroy, notable du P. S. de Loire Atlantique, d'un Article appelé "Nucléaire, de mensonge en omission", article non signé mais réalisé par D. HILLION à l'aide de documents fournis par la municipalité du Pellerin elle-même et qui vont se retourner contre elle.

actualites...

- d'où
- . cette nuit du 27 décembre ou les installations de la Martinière sont détruites
- . le lundi 9 janvier où LIGNAT, ingénieur retraité de l'EDF (salaire 11000 F mois) pris sur le fait: "transaction de terre au profit de la Centrale" au Château de la Cossonière. La Centrale ne vient pas jusque là mais pour le Chatelain c'est pas fin d'avoir un mur mitoyen avec une Centrale.
- . Des documents de l'EDF dont LIGNAT est dessaisi. C'est sans doute pour ça que le lendemain l'EDF fait paraître un communiqué dans les Journeaux:

EDF Cartes sur Table!

C'est juste. Nous apprenons les manigances de l'EDF avec la Segeste, Société Chargé d'étudier les réactions psychologiques des différentes couches de population en fonction de leurs positions par rapport à la Centrale. Dans l'unique but de mieux savoir prendre tout le monde pour l'imposer.

. LEPINE refait une tentative d'installation de grillage recuperés. Ils seront ramassés le lendemain et déposés à la Jaille.

l'article

La période électorale arrivant, le rapport de force est différent: l'union de la gauche a sa chance. Et les écologistes sont loin derrière. De plus, l'enjeu des élections dépasse largement la question de la Centrale.

pourquoi ?

La demande de permis de Construire du Port Autonome prouve bien qu'il s'agit d'un travail pour l'EDF et la Centrale mais la délibération du Conseil Municipal est nette - elle refuse le permis de construire.

Et de cela, Hillion conclue que la Maire cache la vérité.

Dans quel but un tel article? sans aucun doute celui de diviser antinucléaires et municipalité, de plus si le P. S. est acquis à l'idée qu'il n'échappera pas à une candidature écologiste, peut-être souhaite-t-il en contrôler les candidats dans la mesure du possible.

le pellerin

Mercredi 25 janvier.

Une réunion publique est appelée au Pellerin, à l'initiative de membres du Comité de Défense dont certains participent aux réunions d'Ecologie 44", à Nantes.

Y participeront des membres des commissions de Cheix et du Pellerin, des membres du Comité des membres du P. S.... et tous les intéressés.

A l'issue de cette réunion où est discuté l'intérêt d'une candidature écologiste, et la plateforme d'Ecologie 78, un vote a lieu et Albert HERIDET et Marie Claire MERIADEC sont désignés comme candidat et suppléant. Un Comité de soutien est aussitôt décidé.

La lutte anti-nucléaire regroupe des gens divers tant du point de vue couche sociale (enseignants, agriculteurs, ouvriers des jeunes), que du point de vue des intérêts. D'où une difficulté de trouver un candidat qui ait l'accord de tout le monde. Le samedi suivant sont définitivement arrêtés les candidatures, Mme. Mériadec se retire et Demaure prend sa place. C'était lui qui avait eu le plus de voix lors du vote après M. C. Mériadec qui s'est retirée de son propre gré. Une candidature aux législatives est compliquée.

Les deux réunions du mercredi et du samedi étaient publiques, jusqu'à la constitution du Comité de Soutien samedi soir.

Suite à cette semaine, paraît un article dans O.F. le lundi 30 janvier 78, non signé, mais par téléphone nous en avons connu l'auteur. Il s'agit d'Hillion, toujours le même. Cet article est important car il aurait pu avoir de fâcheuses conséquences au Pellerin: Hillion n'a assisté à aucune de ces réunions mais donne sa version de faits:

- Cet article attaque d'abord Mme. Mériadec, pour reprocher un manque de militantisme actif au Maire du Pellerin (Mériadec est adjointe au Maire).

encense outrageusement Héridet et Demaure, gommant toutes les difficultés des candidatures. Ce qui provoque de grands remous chez tous ceux qui participaient aux réunions et dont l'avis n'apparaît plus du tout.

Quel but peut avoir un tel article? Le même sans doute que celui de Ouest Unité, sauf que dans Ouest France il a une audience bien plus grande, et que le manque de signature de l'article, compte tenu du titre "Albert Héridet, Candidat Ecologiste"... aimerait faire croire que Héridet était lui-même l'auteur.

Voilà la 1ère difficulté que viennent d'affronter les écologistes du Pellerin: Tentative de division du large mouvement du Pellerin, grâce au bon soin d'un journaliste "au service" du P.S.

Une autre difficulté pourrait venir du fait que Richard prévoit de ce prononcer contre la Centrale pendant la campagne électorale. Rappelons que Richard est le député sortant RPR qui a un rôle certain dans le choix d'une Centrale sur la 8ème Circonscription et dont une lettre était parue dans la presse en septembre montrant qu'il faisait des tentatives auprès de l'équipement pour déplacer la Centrale.... de qq. kms.

correspondant apl

elections

Comité de Soutien aux Candidats Ecologistes de la 8ème Circonscription tous les mercredi 20.30 à la Maire du Pellerin.
Réunions Publics:

- Mardi 14 février 20.30, Macheoul, Place du Champ de Foire
- Jeudi 16 février 20.30, Port St. Père, Salle de la Mairie

marais

de GUERANDE

LE MONTAGE SKOL VREIZH SUR LE MARAIS DE GUERANDE

Depuis plusieurs années, les efforts se multiplient pour arrêter la dégradation du marais salant de Guérande, menacé dans son existence par le système capitaliste et notamment par la spéculation foncière alimentée par un type de tourisme destructeur.

Ce montage a été préparé pour le stage d'été 1974 de Skol Vreizh, l'Ecole Bretonne (Revue pédagogique des instituteurs et professeurs laïques bretons).

UTILISATION DU MONTAGE

Le montage peut être utilisé tel quel avec la cassette enregistrée (durée 37 mn). Cette forme convient à des soirées débats pour adultes et lycéens du second cycle. Devant des élèves plus jeunes, il semble préférable,



pour chaque enseignant, de choisir entre plusieurs thèmes:

- le milieu naturel - (géologie, climat, végétation et faune)
- le fonctionnement du marais (techniques paludières)
- les activités traditionnelles (sel, pêche, agriculture)
- le tourisme et ses conséquences

LOCATION ET VENTE

Le montage, qui comprend donc les diapositives, la cassette et une brochure, peut être loué 55 F franco pour une durée d'une semaine (les frais de port pour le retour sont à la charge de l'emprunteur), ou vendu 305 F franco. Les demandes de location, d'achat ou de renseignements complémentaires doivent être adressées à Per Rhun, 19, rue Bergeronnettes, 44800 - St. Herblain, ainsi que le règlement financier établi au nom de Skol Vreizh (CCP 2248-25 X RENNES)

forges de basse-indre: PAS DE BOULOT LE DIMANCHE!

• Janvier à Juin 1977 - Les 600 travailleurs qui travaillent la nuit sont en lutte pour

- la suppression de la 6ème nuit
- une prime égale pour tous qui étaient hiérarchisés.

Les travailleurs décident comme forme de lutte 1 h de grève en fin de poste chaque nuit, (voir APL no. 183 et 182).

La grève durera 4 mois, les travailleurs obtiennent $\frac{1}{2}$ h de réduction d'horaire, le retour à 40 h au 1.01.78 pour tous ceux qui travaillent régulièrement la nuit et le dimanche (feux continus); ils obtiennent aussi une majoration de la prime de nuit.

• Novembre 1977 - La direction annonce qu'elle a l'intention de mettre en place une 4ème équipe sur certains engins. Cela veut dire pour les travailleurs concernés: travailler le dimanche et les jours de fête.

• Décembre 1977 - Les travailleurs avec la CGT et la CFDT décident de faire 1 h de grève tous les jours pour

- supprimer le travail du dimanche après-midi
- 5 jours de travail consécutifs au lieu de 6
- jours fériés chomés payés
- 3 jours de congés supplémentaires
- une 5ème équipe pour les engins où techniquement on ne peut pas faire autrement, ainsi que pour la sécurité.
- aucun déclassement
- des investissements pour empêcher le travail de nuit et du dimanche.

• Début 1978 - Le patron décide de mettre en place la 4ème équipe, refuse de satisfaire les revendications.

Face à cela, les travailleurs avec la CGT et la CFDT décident de faire grève tous les dimanches après-midi, ou le dimanche soir pour ceux qui commenceront à travailler le dimanche après-midi à partir du 1er mars.

Depuis maintenant 6 dimanches, les travailleurs continuent cette forme de grève.

CONTRE LE DIMANCHE APRES MIDI.

L'extension des feux continus permet aux patrons d'accroître leurs bénéfices en augmentant la production journalière sans faire d'investissements. L'extension des feux continus prend de plus en plus d'importance en période de crise, ex. Michelin; dans la sidérurgie les patrons refusent de supprimer les feux continus alors qu'ils licencient.

Mais pour les travailleurs de Basse Indre le dimanche après-midi est-ce qu'il y a de plus sacré. C'est le seul jour où ils peuvent se retrouver en famille, avoir des loisirs, etc. Aussi ont-ils préféré partir en lutte uniquement contre le travail du dimanche après-midi et non pas directement contre l'extension des feux continus.

D'autre part, partir en lutte contre l'extension des feux continus, c'était s'attaquer à un problème national et donc il aurait fallu avoir un soutien national des syndicats très importants.

Or, on l'a vu pour Michelin, pour Dubigeon, telle n'est pas la tactique des syndicats qui préfèrent attendre les élections, en faisant quelques journées d'action.

La dernière en date dans la métallurgie a été 1 h de grève le mercredi 1er mars pour l'obtention d'une convention collective nationale. Mais les travailleurs de Basse Indre n'ont pas voulu attendre 78 sans lutter pour de meilleures conditions de travail - pour vivre mieux.



DEVELOPPER LE SOUTIEN A LA LUTTE

Alors que la direction refuse de négocier, impose de prendre les jours de congés, les jours de grève pour briser celle-ci, il est nécessaire de développer le soutien à la lutte des travailleurs de Basse-Indre. L'isolement pendant la campagne électorale pourrait être fatidique pour la lutte.

Correspondant APL
Forges B.I.
le 9 février 1978

G.E.S.A: encore un patron irresponsable

Le 15 février prochain à 14 h sera entendu à Rennes en cours d'Appel l'affaire de la "Générale des Engrais", (APL no. 3 du 25 octobre 1977).

Il est important de rappeler à cet effet que 4 ouvriers ont cruellement trouvé la mort le 12 septembre 1974 à 5 h du matin.

Ils sont morts parce que l'engrais chimique qu'ils fabriquaient était dangereux et surtout parce qu'aucun moyen de défense ni de prévention des accidents n'était prévu dans l'usine.

La Cour de 1ère instance de Nantes a relaxé le patron de l'usine.

Le 15 février prochain l'avocat du Patron comme il l'a déjà fait écartera le vrai problème: "celui de la sécurité dans l'usine". Il n'abordera que l'aspect technique difficile à apprécier et ainsi il mettra l'accident sur le compte de la fatalité.

Les familles de victimes en ont assez que l'on traite de faux problèmes, et demandent à la Cour d'Appel de Rennes de ne pas confirmer le scandaleux verdict de Nantes.

L'audience pourra être entendue par le public, votre présence à ce procès sera un témoignage de solidarité dont les familles ont besoin.

Correspondant APL

POMPIERS: INTERVIEW

DU MAIRE ADJOINT

Suite à l'interview d'un pompier (APL no. 16) relatant la vie quotidien-ne du pompier et le conflit qui les oppose à leur employeur, la Mairie. Il nous a semblé intéressant d'avoir la position de la Mairie. Comment réagit la gauche gestionnaire au conflit avec ses employés?

Nous primes donc contact avec le chargé de Presse de la Mairie, F. NAUD, qui nous refusa l'interview de Chenard, mais proposa de voir Saliou, Maire adjoint chargé de la gestion de la Mairie (Finances, Personnel), à condition que nous préparions des questions par écrit (bureaucratie oblige...). Le 3 février nous avons fait l'interview de Saliou dont voici les principaux passages:

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

...Je m'occupe depuis près d'un an des problèmes de sécurité et c'est certainement une des catégories de personnel avec laquelle je me suis le plus frotté. C'est vrai que l'ancien mode de vie du sapeur pompier était et reste marqué:

1. POUR LE NON LOGÉ

C'est à dire, celui qui est logé à l'extérieur de la caserne et qui vient travailler 1 jour sur 2 à la caserne. Lui, il est couché de 2 façons: l'ancienne méthode, c'était par chambrée de 4 ou 5, mais il n'en reste presque plus, c'est vraiment les dernières(...). A Chantenay, on a des chambrées de 2 ou 3; à Gousay (caserne centrale) il y a un projet d'investissement très important pour avoir le gars seul dans sa chambre, avec un système d'appel personnalisé. C'est sûrement une amélioration parce que, c'est vrai, être reveillé 4 ou 5 fois dans la nuit ce n'est pas drôle.

2. POUR LE LOGÉ

C'est tout une catégorie de personnel (plus ancien généralement) qui est logé. C'est pourquoi quand on parle de pompiers, on parle de caserne. Le personnel logé a un régime de travail différent; c'est le 48-48. 48 h de présence obligatoire puis 48 h de repos intégral chez eux. En fait, c'est partiellement fictif, parce que s'il y a un accident grave, le feu de la cathédrale par exemple, tout le monde y va (...).

3. LE STATUT DES SAPEURS POMPIERS

(,,) Le statut national des sapeurs pompiers date de 1948, le statut prévoit que le régime de travail est in principe de 24-24 pour les non logés et de 48-48 pour les logés. Selon les municipalités, il y a eu des assouplissements à ce régime de travail. Depuis plusieurs années les

ET SI LE SAPEUR
REFUSAIT DE
POMPER ?...



syndicats de sapeurs pompiers revendiquent une amélioration qui se concrétise pour les non logés par une revendication du type 24-48, c'est à dire 24 h de présence 48 h de repos.

ECHEC DE LA NEGOCIATION

Saliou explique alors la différence entre 2 associations: L'Association des Maires de France (Président Poher, le Président du Sénat) qui regroupe les 36 000 communes de France et dont le bureau a signé un protocole d'accord avec les grandes confédérations ouvrières accordant la 24-48 entre autre. L'Association des grandes villes de France (toutes les villes de plus de 100 000 habitants) dont le président est Quillot, Sénateur Maire PS de Clermont-Ferrand. Cette association n'a pas été consulté pour discuter du protocole d'accord, elle est pourtant la première concernée, car c'est elle qui a les corps de sapeurs pompiers professionnels.

Sur le protocole d'accord, Saliou a donc répondu aux pompiers...

(...) Nous sommes partie prenante d'un système de travail qui trait vers les 56 heures (24-48) donc la diminution du temps de présence pour les non logés. Mais nous ne voulons pas agir de façon purement nantaise, nous voulons que les grandes villes essayent de marcher d'un même pas. Nous proposons donc 1ère étape, 4 jours de congés de plus tout de suite, 2ème étape dans 3 mois

après entrevue avec l'Association des Grandes Villes de France pour que celles-ci marchent d'un même pas, et on appuyera nos revendications.

La proposition de 4 jours fait suite à la demande des pompiers de 12 jours de congé, demande antérieure au protocole d'accord.

(...) Les Pompiers ne l'ont pas entendu de cette oreille, tout au moins ceux qui ont manifesté. On n'est pas susceptible mais, enfin, on n'a pas à avoir les sapeurs pompiers dans la cour de la Mairie tous les jours avec les sirènes. Il y a un certain nombre de forme d'expression qu'on aimerait voir disparaître. On leur a dit, écoutez-nous, on vous avait fait des propositions, vous avez manifesté bruyamment votre refus de ces propositions, nous on reprend nos billes... (plus de 4 jours).

Saliou précise que seulement 2 ou 3 villes de plus de 100 000 habitants ont accordé la 24-48 et que pour les jours de congés, Nantes se situe plutôt dans le haut de la fourchette.

Puis, il précise qu'à son avis le mouvement des pompiers est purement professionnel et non politique. Quant à la position de la Mairie, elle est homogène. Les trois grandes tendances de la Municipalité, membres du conseil d'administration de la ville, sont d'accord sur la proposition faite aux pompiers.

1^{er} EMPLOYEUR SUR NANTES (4500 salariés)

(...) On est un très gros employeur, c'est incontestable. Quand nous sommes arrivés, on a

constaté qu'effectivement il y avait partout des contentieux. On a donc fait toute l'année de la réunion... non pas de la réunionite, mais de la négociation tout azimuth, aussi bien sur les problèmes généraux à la demande de tous les syndicats que, service par service à la demande des gens, on a pris les problèmes à bras le corps, on ne peut pas tout régler c'est bien entendu.

Le butoir est évident: les finances communales. Vous savez qu'à Nantes on a un taux moyen en 77 de 724 francs d'impôts par tête d'habitant, ce qui frise les records. Notre souci, nous, municipalité de gauche, c'est de tasser un peu cette pression fiscale, ce ne sera pas encore facile pour 78. Quand on prend les revendications on est obligé de les chiffrer et de faire des choix.

Organisation de la négociation certainement! au cours des mois on améliore les méthodes. On a institué il y a deux mois quelque chose qui est assez nouveau, la réunion mensuel avec les syndicats. Tous les mois, je rencontre les syndicats une demi-journée, sans ordre du jour véritablement précis et on échange des informations, des discussions de façon très informelle et il y a 3 commissions paritaires par an



LE FEU COUVE

La grève totale a été proposée par le Syndicat FO lundi 6. Elle a été refusée par les pompiers. De toutes façons ils pensent qu'ils seraient réquisitionnés juste après avoir déposé le préavis de grève, (on peut rappeler que la

CHEZ LES POMPIERS

grève totale n'a jamais eu lieu chez les pompiers). De plus, les pompiers tiennent à s'assurer le soutien de la population nantaise

On parle aussi d'étendre les actions à une grève administrative (ne pas remplir les papiers administratifs, voir APL no. 16).

La Société de Gardiennage de la Tour de Bretagne joue les flics

Lundi soir, alors que nous faisons de la planche à roulettes (Roller board), des gardiens à tour de rôle sont venus pour nous empêcher d'y jouer, par voiture interposée, insultes, intimidations de toutes sortes (matraques longues).

Le rôle de ces gardiens est de surveiller les magasins de la tour de Bretagne et non de jouer les flics dans la rue; s'ils se sentent frustrés vis à vis des flics ça embauche chez eux.

Des lecteurs



skate

nozay-nucleaire

MAISON DE JEUNES DE NOZAY

Une expo sur l'énergie nucléaire et les alternatives du 16 au 23 février. Un montage diapo suivi d'un débat le samedi 18 Février à 20.30h.

Un spectacle Jean KERGRIST le samedi 23 février 20.30 h, Salle du Cinéma.

ELECLERC

**oui, une action commerciale
peut aussi être une bonne action**

commerciale

**■ C'EST PAS D'LA PUB...
■ C'EST DU SOCIAL !**

De quoi s'agit-il? Les onze Centre Leclerc de Loire Atlantique annoncent à grand fracas qu'ils verseront leur bénéfice net de quinze jours (2,2% soit au moins quinze millions anciens) aux "PAPILLONS BLANCS", association d'aide aux handicapés mentaux (ADAPEI). Avec des arguments publicitaires philanthropiques dont l'habileté confond:

" Consommateurs soyez dès maintenant extraordinaires.... vous ne paierez pas plus cher, au contraire même.... c'est par vos achats que nous pourrons aider les enfants handicapés, ces gosses envers lesquels la nature a été injustement cruelle, et pour lesquels la médecine ne peut faire des miracles.... les consommateurs n'auront à accomplir que leur rôle quotidien de consommateurs pour une action de solidarité-pas de charité ni de pitié...Solidarité oui, charité et pitié non. C'est le droit à la différence dans l'égalité au sein de notre société" que revendique Leclerc, qui ajoute encore, sur affiches et sur dépliants surabondants dans Nantes: "Par cette donation nous ne prétendons pas remplacer le rôle de l'état. C'est un peu de bonheur en plus qui est offert grâce aux consommateurs, mais qui ne coûte rien... Oui une action commerciale peut être aussi une bonne action, la preuve.... "avant d'en terminer par cette phrase aux accents prophétiques: "Lorsqu'il y a plus de sarcasmes à recueillir que de lauriers, l'acte n'en est que plus digne de respect".

Et de fait, les "sarcasmes" n'ont pas manqué. Tout le monde a remarqué qu'évidemment, une donation, ça fait bien sur la feuille d'impôts que 15 millions anciens, répartis sur 15 jours, et sur onze centres commerciaux ce n'est pas la mer à boire, et qu'enfin, une campagne de pub qui ravale un peu l'image de marque ternie du grand commerce vaut bien financièrement quelques efforts. Plus simplement, une dame qui comme moi poussait un chariot entre les rayons opulents du

Leclerc de Saint Herblain, m'a dit, en levant le nez vers l'affiche aguichante: "de toute façon, au départ, je me méfie. On se fait toujours rouler, c'est comme pour les colis cadeaux, en porte à porte.... leur truc d'handicapés, j'y comprends rien, mais ça cache quelque chose".

■ COMPROMISSION HISTORIQUE ...

Il y a quelqu'un que ça gêne un peu pourtant (pas que Leclerc vende, que les gens de gauche ralentent): c'est CLAUDE DAIRE, l'homme qui a eu l'idée de cette opération. Directeur chez Havas, Claude est un ancien FTP de Creuse et de Corrèze du PC, rédacteur à CE SOIR, le quotidien de soir du PCF dans les années 50, il est passé ensuite dans le spectacle, à l'Alhambra, à l'Olympia, il a lancé, entre autres, Serge Lama, aujourd'hui publicitaire cégétiste et fier de l'être, il réalise un compromis plus ou moins historique entre Le Programme Commun ("tu vas voir en Mars") et les dures nécessités du marketing.

**pour aider
les enfants
handicapés.**



VOUS ME DEGOTTEZ UN
HANDICAPÉ ET VOUS MÊ
LE METEZ BIEN EN
EVIDENCE A LA PLACE
DES SOUES DE CASSOULET

Claude Daire m'a reçu aimablement dans son bureau de l'immeuble HAVAS. Il sort de son portefeuille sa carte CGT bien tamponnée, et me résume l'affaire en quelques mots: "Je fais comme Lénine, c'est la tactique du milieu. Le milieu, c'est le capitalisme, on vit dedans; je retourne les armes du système contre lui. C'est ce que certains, mal informés, n'ont pas compris. C'aurait été pour les supermarchés capitalistes, qui font des bénéfices cumulés, cotés en bourse, je n'aurais jamais fait ça. Mais Leclerc, c'est différent, c'est un indépendant. Ils ont de l'argent, ils ne savent qu'en faire, alors les handicapés pourquoi pas? L'accusé là dedans, c'est l'état qui ne fait pas son boulot, donne de l'argent pour la bombe, pas pour les malheureux. Ce n'est ni Leclerc, ni moi."

**15 jours de solidarité au profit
du Comité Perce-Neige:**

Quant à FOURAGE, directeur du LECLERC de Saint Herblain, il a effectivement beaucoup d'argent. Il a proposé, dit-on, 100 millions à Jean Marc Ayrault, maire socialiste de Saint Herblain, pour construire une école: l'école existant actuellement à La Crémetterie gêne l'extension du Leclerc, Ayrault a refusé.

Fourage a acheté aussi, il y a quelques années, l'Île Saint Denis, aux Bords de l'Er-dre, il y a construit plusieurs fermettes et une piscine, pour ses loisirs. Une de ces fermettes a d'ailleurs sauté, un commando du Front de Libération de L'ERDRE étant passé par là. Fourage, éternel bâtisseur, a reconstruit.

Enquête APL

CENTRES LECLERC

L'opération Leclerc/Handicapés se fait en collaboration avec l'Association Perce Neige c'est "Perce Neige", l'association de soutien aux handicapés présidée par Lino Ventura, qui paye à Leclerc les Affiches de sa "campagne".



Pierre TCHERNIA Lino VENTURA
Fondateurs de Perce-neige

HANDICAPÉS, CA FAIT VENDRE

La CSCV, les sections CGT, CFDT des Papillons blancs (ADAPEI) nous ont envoyé des communiqués dans lesquels elles dénoncent la campagne commerciale spectaculaire lancée par E. LECLERC et le sort qui est réservé par ailleurs aux handicapés. Elles expliquent le leurre de ces "opérations humanitaires."



traque aux tracts chez edouard

Encore une opération "coup de poing" dans un centre Leclerc!

Samedi dernier, pendant la distribution de tracts au centre Leclerc des Sorinières,

deux éducateurs ont été pris à partie par les "petits cadres" du magasin, menaces d'appeler les flics, intimidation par la force et prise de photos. Les tracts dénonçaient l'opération commerciale qui permet aux Centres Leclerc de se faire du fric sur le dos des handicapés. Leclerc travaille-t-il aussi pour les renseignements généraux?

Un lecteur

ici RADIO LIBRE 44 (hors taxes?)

Radio LIBRE 44, participait la semaine dernière à une rencontre nationale des radio-pirates (18 radios présents dont une dizaine opérationnelles). Cette coordination a pour objectif de:

- faire circuler l'information par le biais d'une revue prise en charge par les différents Collectifs
- faire circuler des émissions en créant un réseau d'échange de cassettes, de maquettes d'émission
- contrer la répression, en popularisant, en multipliant les radios, en créant un Collectif juridique
- développer le mouvement en favorisant l'éclosion de nouvelles radios, avec une mise en commun des expériences, des moyens techniques, fabrications d'émetteurs
- organiser des initiatives spectaculaires (journée nationales, locales).

A cette dernière réunion, une journée nationale a été décidée pour le 15 février. Ce jour, une quinzaine de radios émettront en même temps sur toute la France (entre 18 et 20 h).

RADIO LIBRE 44 commencera son émission à 19.30 h. Plus de précisions paraîtront le mercredi matin dans la Presse locale; mettez-vous à l'écoute de votre "RADIO PREFEREE".



RESTRICTIONS:
UNE RADIO LIBRE
POUR 2 FRANÇAIS

les français parlent aux français

IRRADIÉ A L'HOPITAL ?

Au Centre René Gauduchau (C.R.L.C.) de Nantes, le radium est utilisé quotidiennement comme moyen de traitement (de façon isolée, ou associée à la chirurgie ou aux médicaments): des morceaux du métal radio-actif sont placés sur les malades, directement au contact de l'organe à traiter par irradiation (à l'intérieur de l'utérus, par exemple).

Théoriquement: Seul le malade traité est irradié à la dose nécessaire et pendant un temps bien précis. Toutes les précautions sont censées être prises pour que les autres malades et le personnel, qui est exposé à longueur d'année, ne soient pas irradiés en même temps. En fait le déroulement des différentes opérations au cours desquelles on pose et on retire le radium montrent que cela n'est pas si évident.

Comment cela se passe-t-il?

①. - Au cours de la pose du radium sur le ou la malade: Les morceaux de radium sont stockés dans un récipient en plomb. L'infirmière doit successivement:

- ouvrir ce récipient
- saisir le morceau de radium, enveloppé dans du plastique, avec une pince
- le tendre au médecin
- qui le saisit lui aussi avec une pince
- et le pose sur le malade
- opération à répéter si plusieurs aiguilles de radium doivent être posées.

- de plus au cours des différentes manipulations, le bout de métal peut dériver sur la pince, il faut donc recommencer, prendre bien son temps pour le saisir correctement: le temps pendant lequel on a le radium au bout des doigts peut donc être assez long.

- une partie de l'opération (la pose sur le malade) est censée se faire sous la protection de panneaux de plomb. En fait, comme ce matériel est plutôt encombrant, il n'est pas toujours utilisé (la décision de l'utiliser ou pas est évidemment prise par le médecin qui opère, pas par l'infirmière...).

②. - Une fois le radium posé, le malade le garde en place suivant un temps variable: quelques jours en général. Pendant ce temps d'hospitalisation, le lit est encadré de chaque côté par un panneau de plomb jusqu'à une hauteur d'environ 1 m.

- Peut être suffisant pour protéger les malades des lits à côté, et encore faudrait-il le prouver.

- Mais sans doute nettement moins efficace pour protéger le personnel qui doit approcher les malades de très près (toilette, faire le lit, soins divers...).

③. - Quand on retire le radium: les mêmes manipulations que lors de la pose sont à refaire. Mais, en plus, une fois le radium retiré, l'infirmière doit sortir le métal de son étui en plastique, le faire tremper dans du désinfectant, le nettoyer puis enfin le remettre dans son récipient de plomb.

Ceci se répète assez souvent: en moyenne 2 à 3 fois par semaine, quelque fois plus.

Le risque d'irradiation est perçu de façon variable par le personnel concerné: quelque fois nié; le plus souvent on en cause, mais on vit avec: de toute façon, on n'a pas le choix: il faut accepter ce risque, ou changer d'emploi...

De plus, les médecins affirment pour la plupart que ce risque n'existe pas, que l'irradiation est très faible. Certains sont tout de même moins catégoriques, mais de toutes façons, aucuns d'entre eux n'apportent la preuve de leurs affirmations, l'argument le plus convaincant pour eux étant: nous on prend bien le risque, alors vous pouvez bien en faire autant...

Quelque fois quand même, ce genre d'affirmation ne suffit plus à convaincre: par exemple quand plusieurs membres du personnel constatent que dans les moments où elles sont en contact répété avec le radium, elles ressentent des malaises inhabituels: migraine, nausée, fatigue importante...

- par exemple aussi quand une infirmière enceinte doit plusieurs fois par jour donner des soins à une malade sous radium.

Faudra-t-il que cela se répète pour exiger d'avoir enfin une étude précise sur les risques d'irradiation courus, leur importance et les mesures de protection efficaces à prendre?

Les Petites Souris de la Santé

cpn: service d'ordre psy

Dimanche 5 février avait lieu l'Assemblée Générale des CPN au Frantel en présence de tous leurs Sociétaires et sympathisants.

A cette occasion, le GNTS (collectif national des travailleurs sociaux), la Section Santé-Services Sociaux de la CFDT ainsi que des personnes se sentant concernées par le problème (que pose l'institution psychiatrique), avaient décidé de rentrer à l'intérieur de l'A.G. pour distribuer un tract rappelant les problèmes posés par le licenciement et le dossier "l'envers du décor" (la CFDT pour sa part devait distribuer son tract à l'extérieur de l'hôtel Frantel), et poser un certain nombre de questions.

Mais il nous a été impossible d'entrer dans la salle car un service d'ordre de soignants des CPN particulièrement excité en interdisait l'accès.

Ce service d'ordre fut bientôt renforcé par 4 cars de flics appelés à la rescousse par les dirigeants des CPN (qui ont d'ailleurs demandé aux flics d'embarquer tout le monde...).

Nous sommes restés une heure à essayer de négocier notre entrée pour distribuer les tracts dans la salle. Cela a suscité beaucoup de discussions entre les soignants et les manifestants. Discussions vaines, qui nous ont permis de voir concrètement ce que le dossier "L'envers du décor" dénonce. D'autre part, ce recours aux forces de l'ordre a été pour nous la démonstration évidente du refus systématique de toute critique quand elle n'est pas contrôlable par le psychanalyste, Chef du Personnel.

Dans ces conditions que penser du terme autogestion dont les CPN s'auroient?

Des participants à la manif

LA CONTRE-A-TAXE DES PAYSANS



Le 7 Février, environs 200 P.T. de Bretagne et des Pays de Loire sont intervenus lors de la réunion de la Confédération des Cooperatives Agricoles de l'Ouest Français (C C A O F) afin d'exiger une position ferme des coopératives sur le prélèvement de la taxe de corresponsabilité sur le lait. Rappelons que cette taxe, prélevée par les coopératives laitières et les firmes privées, serait supportée par les producteurs ce qui entraînerait une baisse importante de leur revenu.

APL - Quelle était le but de votre action à la CCAOF?

- En fin de matinée, nous sommes intervenus dans la salle ou la section laitière de la CCAOF était réunie. Les administrateurs du directeur de l'ensemble des coopératives de l'Ouest étaient réunis là, ce qui nous permettait d'avoir la position de l'ensemble en ne faisant qu'une action. Nous avons demandé à chacun des représentants présents sa position sur la taxe en faisant un tour de table.

A partir de là, il semble qu'aucune coopérative de l'Ouest orlévera la taxe pour janvier. De plus, deux coopératives des Côtes du Nord qui ont prélevé la taxe en novembre et décembre vont suivre le mouvement, ce qui est un point positif.

- Nous avons demandé qu'un Communiqué commun, coopératives et producteur, soit envoyé à la Presse pour s'opposer à la taxe; mais ils ont refusé. De notre côté, nous avons fait un communiqué et il n'a pas été démenti, donc ils doivent être d'accord.

- Pour février, la paye du lait va se trouver entre les 2 tours des élections, alors là, on ne sait pas quelle sera leur position.

Mais de toute façon, nous allons continuer à intervenir directement sur les coopératives ou les firmes privées dans chaque département.

APL: Y a-t-il des différences entre les coopératives de Loire Atlantique?

- A la CCAOF, La COLARENA était représentée par un administratif qui n'a pas pu prendre de décision; le directeur de la CANA a dit pour sa part qu'il n'y aurait pas de prélèvement de la taxe en janvier.

- Il faut qu'il y ait une pression importante des producteurs car les coopératives, nous en sommes certains, subissent des pressions de la part du gouvernement en particulier, pour l'attribution éventuelle de subventions.

- Dans l'ensemble, les gens des coopératives gèrent leur boîte et même s'ils sont contre notre intervention ils veulent surtout éviter les difficultés.

APL: Et entre les différents départements de l'Ouest?

- Les Coopératives d'Ile et Vilaine ont déjà prélevé la taxe. Il faut dire que la FDSEA du département s'était prononcée pour ce prélèvement, ce qui leurs a facilité la tâche même si la FDSEA n'a que 8000 adhérents sur 25 000 paysans dans le département.

En Vendée, les coopératives ne sont pas d'accord avec la taxe alors que le président de la FDSEA s'est prononcé pour.

APL: Ou en est la mobilisation en France?

- Ce sont surtout l'Ouest et le Sud Ouest qui sont touchés, se sont les régions de plus grosse production.

- Si ces régions tiennent le coup, le reste suivra.

Il faut dire que depuis 72 ou i y a eu des actions durs sur le lait, les gars se sont un peu découragés, car nous avons eu pas mal d'échecs. Depuis quelques temps, on trouve de plus en plus de gard décidés a se bagarrer et beaucoup d'agriculteurs sont

réceptifs à une certaine information comme nous l'avons fait sur la taxe, ce qui permet d'avoir des discussions et de voir les problèmes.

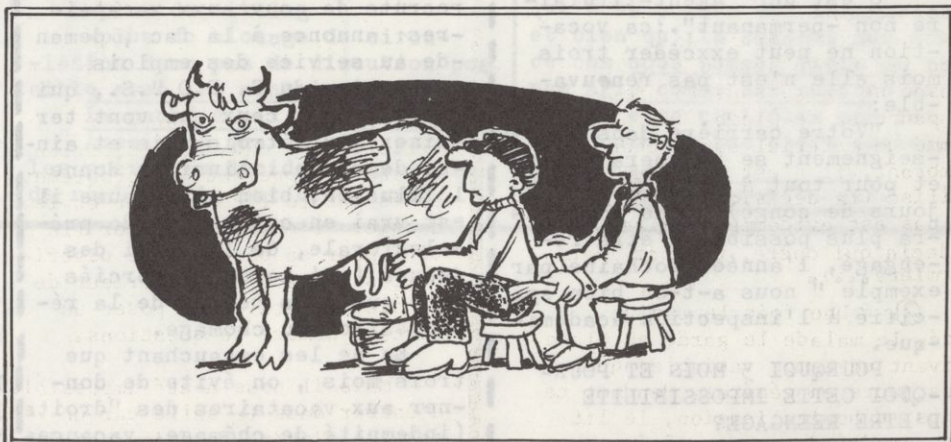
- En Loire Atlantique, il n'y a pas de prélèvement et le secteur privé est en retrait derrière les coopératives.

- En Vendée et dans les Côtes du Nord, il y a des firmes privées qui opèrent le prélèvement. Il y aura des actions contre celles-ci.

- Dans le Sud Ouest, les coopératives et les firmes privées sont dans l'ensemble contre. Mais il faut dire qu'elles voient leur intérêt, car dans cette région il y a une diminution des producteurs de lait et les firmes tiennent à garder ceux qui restent et donc acceptent de s'opposer à la taxe. C'est une question de survie pour leur boîte.

C'est un mouvement assez vaste et dans l'ensemble bien suivi. Mais il faut surtout qu'il y a une information et que beaucoup de gars participent aux actions.

ENQUETE APL



ARCHI DES ORDRE L'ordre

1. - Les étudiants en Archi en lutte contre la nouvelle réforme (réforme d'Ornano) qui modifie dans le sens des intérêts du patronat l'enseignement d'architecte: et qui limite le nombre d'étudiants pour ne pas concurrencer trop nombreux les gros patrons de l'ordre. sont en grève

2. - Pour Nantes, on entame la 5ème semaine de grèves, suite au tour de France des étudiants et des enseignants; Strasbourg, Lille et Clermont Ferrand sont en grève illimitée.

- Dans le cadre de la grève active les étudiants de Nantes ont menés deux actions importantes cette semaine. Tout d'abord mardi après-midi sur le thème de la popularisation, ils ont manifesté à partir de la "place du Change" et dans le Centre Ville, (distribution de tracts, exposition vivante sur le thème de l'enseignement, hommes sandwich).

- Mercredi après-midi, à des fins culturels 60 étudiants se sont déplacés à Angers. Ils décidèrent d'une brève visite au Panthéon Régional, siège de la milice du Patrimoine Français (Conseil Régional de l'ORDRE DES ARCHITECTES). Les étudiants sont venus pour saboter l'élection et pour montrer leur désaccord avec le Conseil qui est le premier instigateur de la Réforme d'Ornano. L'ordre des architectes très paternaliste, nous a accueilli avec tous les honneurs dûs à des étudiants en grève: "Prenez place, Messieurs, si vous voulez assister... Au début, les tapisseries Louis XVI badigeonnées de quelques affiches n'en revenaient pas. Puis, la réaction des étudiants ne fut pas immédiate, mais peu de temps après ayant attendu l'arrivée des journalistes ils décidèrent de s'exprimer "gastronomiquement" à l'aide de yaourts, oeufs frais, tomates et autres projectiles alimentaires. Ah, ils étaient beaux et décorés nos papas "Architectes". (Hélas, l'urne était blindée et l'huile de vidange ne put trouver son chemin. Ca fait rien, c'était pas mal quand même. Des lanceurs de yaourts

dans l'ordre des archi, ce n'est un secret pour personne, ce sont les gros patrons d'agence qui font la loi possédant appuis financiers et politiques. Nous savons que cette réforme de l'enseignement est directement inspiré par cette caste appartenant à la bourgeoisie capitaliste.

ARCHI en GREVE

LA REFORME... SE MET EN PLACE

"D'ornano chef de gang bien connu s'implante plus durablement dans tous les UP par l'intermédiaire de ses maffiosi "i dirrettori" et porte une nouvelle fois atteinte à la sécurité des étudiants et enseignants d'Archi. Nous appelons à la délation tous les citoyens français travaillant dans les ministères afin de diffuser tous projets du gang "

(Les étudiants en grève de Clermont- Ferrand)

-Un premier décret fixe le régime administratif et financier des UP (école d'Archi). Le conseil d'administration remplace les Conseils de Gestion il comprend maintenant le directeur et les personnalités extérieures nommées par le ministre (art. 7 à I2) Ses séances ne sont pas publiques (art. I6)

Le directeur administratif est membre de droit des commissions pédagogique et de recherche (art I9) Les recettes des UP comprennent des subventions d'organismes privés les contributions (!) d'étudiants, les produits de conventions avec des organismes publics et privés.

De plus les écoles qui ne seront pas établissements publics sont appelées à devenir des sous-UP, avant de disparaître (titre 5)

POURQUOI ATTAQUER L'ORDRE?

3. - Pourquoi cette attaque contre l'ordre: L'ordre des architectes vise à défendre une idéologie de "L'architecte artiste loin de toute préoccupation politique, sociale ou économique", et se bat pour la défense de leurs privilèges. Nous nous désolidarisons totalement de ce combat entre architectes, promoteurs, ou maîtres d'oeuvre, pensant que tous ces gens ne visent qu'à une chose: "leur seul et plus grand profit" et surement pas l'amélioration du cadre de vie notamment des classes populaires. D'ailleurs



PROFS : qu'est ce qu'un vacataire

vacataire?

C'est un "agent-titulaire non-permanent": ca vocation ne peut excéder trois mois elle n'est pas renouvelable:

"Votre carrière dans l'enseignement se résumera en tout et pour tout à 90 jours (84+6 jours de congé) il ne vous sera plus possible d'être ré-engagé, l'année prochaine par exemple " nous a-t-on bien spécifié à l'inspection académique.

POURQUOI 3 MOIS ET POURQUOI CETTE IMPOSSIBILITE D'ETRE REENGAGE?

Grace à cela, ceux qui nous engagent purent jouer

cela permet d'embaucher, par fournées successives, beaucoup de monde(en ce moment on recrute de nouveaux vacataires: annonce à la fac, demande au service des emplois temporaires du C. R.O.U.S., qui remplaceront ceux qui vont terminer leurs trois mois et ainsi de suite...Ainsi on donne l'illusion, bien astucieuse il est vrai en cette période pré-électorale, de l'emploi des jeunes (qui seront remerciés dans quelques temps) de la résorption du chômage.

En ne les embauchant que trois mois, on évite de donner aux vacataires des "droits" (indemnité de chômage, vacances, l'emploi des vacataires, ainsi fait, a donc un intérêt lucra-

On fait plaisir aux parents d'élèves qui voient enfin les cours assurés (léchage de botte pour se faire bien voir avant les élections)

Et les élèves dans tous ça Est-ce très pédagogique" de faire défiler dans leurs classes une pareille succession de têtes nouvelles? La démagogie politique se fait sans vergogne au détriment des élèves et des jeunes en général.

Alors que proposent les "vacataires" conscients de la chose?

REUNISSONS-NOUS DISCUTONS ET AVISONS le mercredi 15 Février à 14 heures dans le hall de la faculté des lettres Les "vacataires".

LYCEE les plafonds se LIVET dela brent...

...le climat social aussi

Depuis quelques temps, ça bouge au lycée Livet. Des conditions d'hygiène et de salubrité déplorable, le délabrement des locaux (toitures défoncées : l'eau coule dans les vestiaires), l'entassement des internes dans des dortoirs de 75, le chauffage plutôt insuffisant (4 à 5 degrés dans l'atelier de fonderie!..), pas d'eau chaude pour la toilette des internes, etc...ont provoqué un mouvement de protestation de la part des élèves. Ceux-ci, plutôt que de se mettre en grève illimitée, ont préféré organiser plusieurs journées d'action avec reprise des cours dans l'intervalle. Deux ma-

nifestations en ville, la dernière le jeudi 9 Février regroupant de 5 à 600 élèves, le lycée étant en grève à plus de 80%.

Samedi II, les lycéens organisent une journée "portes-ouvertes" où, pour une fois, parents et public, auront l'occasion de visiter autre chose que la magnifique cour d'honneur et le promenoir style couvent, et se rendre compte des véritables conditions de travail et de vie des élèves.

Nous avons reçu ce texte d'un groupe de lycéens de Livet qui, à propos de la manifestation de jeudi, se situent en rupture avec la majorité des lycéens.



ON A PEUR QUE D'UNE CHOSE
PAR TOUTATIS... C'EST QUE
LE CIEL NOUS TOMBE SUR
LA TÊTE...

— des sittings, pas des moutongs!

Le jeudi 9 Février a eu lieu une manifestation dans les rues de Nantes pour réclamer des locaux corrects, des toitures qui ne fuient pas etc...

Celle-ci était organisée par l'ensemble des lycéens, certains professeurs s'y joignent.

A l'ordre du jour de cette manif :

- discussion avec les nantais dans la rue
- blocage de circulation
- un sitting était prévu, celui-ci avait été décidé le matin par une très grande majorité des élèves.

Un incident a eu lieu au départ de la manif. Un prof accompagné de quelques élèves cria au scandale parce qu'il avait trouvé un élève avec des cokes. (*)

Malgré nos vaines explications les grévistes restèrent inflexibles et on décida donc de laisser notre matériel à Livet.

Nos explications étaient :

Le vendredi précédent nous avions fait une manifestation. Alors que les élèves réclamaient un sitting place Louis XVI la police est venue nous trouver et nous dit :

" La police est prête à intervenir si vous bloquez la place".

Nous pensons que si, comme il était prévu, un sitting avait eu lieu cours 50 otages la police aurait pu intervenir malgré la proximité des élections.

Le début de la manifestation se passa bien mais cours 50 otages on s'aperçut que les chefs lycéens et certains profs en avaient décidé autrement.

- plus de sitting
- plus de blocage de circulation donc pas de discussion possible avec les nantais.

La manif était donc inutile.

Aussi une quarantaine parmi les grévistes décida à eux-seuls de réaliser le but de la manif.

Nous avons donc bloqué la circulation pendant que le reste de la manif regagnait sagement Livet

A noter que pendant ce blocage aucun incident n'a eu lieu et que nous en avons profité pour faire connaître nos problèmes aux flics et aux automobilistes.

De retour à Livet il fallait bien nous donner une explication pour ce changement d'attitude de la part des chefs.

Ils trouvèrent une solution bidon. Elle consistait à dire : " Etant donné l'incident qui s'est passé au début nous pensons qu'il serait dangereux de faire un sitting"

Nous sommes désolés mais nous ne voyons pas le rapport car nous avons tous les mains vides pendant toute la manif.

Ils pourront toujours dire que nous sommes des incontrôlés et bien qu'ils sachent que dans ce cas nous sommes fiers de ne pas agir comme des moutons et de ne pas être contrôlés par les syndicats et les chefs quelsqu'ils soient.

Groupe non-moutonneux.

(*)après mûre réflexion, le collectif A.P.L. pense qu'il doit s'agir de cocktails molotov

insoumis

Michel CONVERS, Nantais, Membre du GRIM, Insoumis depuis le mois d'août 77, s'est fait arrêter le 10 février 1978 au cours d'un contrôle routier.

TRANSFÉRÉ à la Caserne Foch à Rennes, il y est maintenu aux arrêts de rigueur.

Il a entrepris dès son arrestation une grève de la faim pour protester contre son incarcération qu'il estime abusive.

Ses amis appellent à écrire au Juge d'Instruction du TRIBUNAL PERMANENT des FORCES ARMÉES - Quartier FOCH

Bd. de la Tour d'Auvergne
35998 - RENNES ARMÉES
(Modèle ci-dessous)

Monsieur le Juge d'Instruction,

Michel est fou, depuis le mois d'août 1977. FOU, parce qu'il refuse d'effectuer le service national; il est bien connu que tout opposant est fou.

Il refuse l'armée parce que:

- Elle brise la personnalité des jeunes pour les rendre plus soumis aux lois sociales.
- Elle est toujours au service de la classe dominante (briseuse de grèves)
- Elle apprend et entretient la phalocratie, de plus:
- Il dénonce la France en tant que pays producteur et revendeur d'armes
- Il dénonce les ordonnances de 1959 qui permettent à l'état de réquisitionner tout civil en cas de menace (grèves...).

Au tribunal, on va lui demander des comptes, mais est-ce qu'on juge un fou?... Massu et Bigeard ont tué et torturé et pourtant ils sont toujours en liberté...

Michel a été arrêté le 10 février 1978. Pour protester contre son incarcération, il a entrepris une grève de la faim. Il risque jusqu'à 2 ans de prison pour son insoumission.

Le Comité de Soutien

rien
de
changé
dans
l'uniforme!



armée

Le décret d'Appel pour le contingent d'Avril doit être publié au Journal Officiel vers le 15 février.

Alors si tu es:

- en sursis au report d'incorporation jusqu'au 1er avril 1978
- volontaire pour être appelé le 1er Avril 1978 (demande d'appel avancé, résiliation de sursis ou de report d'incorporation)
- si tu as 18 ans entre le 1er Février et le 1er Avril, tu n'as plus que jusqu'au 15 Mars pour faire ta demande de statut d'objecteur. Lettre que tu enverras en recommandé avec accusé de réception au

Ministre des Armées
14, rue St. Dominique
75007 - PARIS

Pour tout renseignement prendre contact avec le GRIM

57, rue des Hts. Pavés
44000 - NANTES

Vous pouvez écrire à Michel

à la même adresse
Soutien Financier
Philippe PENEAU
CCP 4071 11 W
N A N T E S

Pour tout contacts:

GRIM, 57, rue des Hts. Pavés
N A N T E S



stagiaires

avoir 20 ans
DANS LES CENTRES
ROGER MILLOT

La grève des stagiaires commencée le 24 janvier dernier continue toujours. Voici un texte envoyé par des stagiaires. Rappelons (voir APL n° 16) que les stagiaires des centres ROGER MILLOT protestaient contre le licenciement abusif de deux animateurs et contre le peu de moyens mis à leur disposition.

En fait, ce centre bénéficie de possibilités financières "correctes" (les mêmes, sinon plus, que les centres de formation continue du secteur public par exemple), mais l'utilisation qui en est faite par la Direction semble peu claire. Il paraîtrait que la Direction se soit livrée à des opérations financières (achat et revente de bâtiments) sur les subventions reçues (qui viennent en grande partie de la Préfecture)

Réalisation: Leroy
Prise de Son: Mr. Gautier
Scripte: Mde. Brebion
Avec la participation des stagiaires et animateurs

Il y a quelques années, la légion envoya un délégué (Mr. Leroy) dans le charmant petit village de St. Laurent sur Sèvre. Son but: - former convenablement les jeunes de l'Ouest. Mais hélas, les jeunes ne sont plus ce qu'ils étaient. La pédagogie dirigiste ne les fait plus marcher au pas; surtout quand le camouflage est mal fait.

On emprunte à court terme (élections) des chômeurs à l'A.N.P.E. pour en faire des stagiaires et des sous. (Ces derniers fornicent en banque). On rend ces "p'tits jeunes" à leur agence de départ quelques mois plus tard.

Le promoteur de cette charmante opération ne comprend plus rien:

"Les stagiaires ne peuvent pas juger de la pédagogie qu'ils reçoivent. Et ma méthode 231 bis est très bonne: tactique du mensonge et de l'hypocrisie (par devant beaux sourires... mes gentils p'tits gars et par derrière il faut leur rentrer dedans...).

Du côté des officiels j'utilise ma ruse 478 ou l'art du camouflage... des statistiques bien sur.

Alors pourquoi cette réunion lundi à la Roche avec Monsieur Julien, Directeur de la M. O., des représentants de l'ANPE, de la CFDT de mes animateurs et de mes stagiaires. Pourtant s'ils avaient pris la peine de m'écouter mes chers petits, ils n'en seraient pas là (bien sur dès le début voici déjà 15 jours, je leur ai dit de rentrer chez eux, histoire de remaguiller tout ça à l'aise).

Ils m'en veulent tous.

Je vais avoir une crise cardiaque...

Pourquoi le haschich est encore interdit en France, alors que 20 000 personnes meurent de l'alcool, et 60 de la drogue?

Actuellement 2 personnes de Rezé sont emprisonnées sur simple dénonciation de jeunes mineurs inconnus, sans aucune preuve matérielle.

La Police en profite pour effectuer de nombreuses perquisitions sur Nantes et son agglomération sans donner de résultats, sinon pour les fichiers politiques des renseignements généraux.

Les 2 personnes arrêtées sont au secret, ni les parents, ni l'avocat n'ont pu encore prendre contact.

De plus, il semblerait, qu'au moins un des grands dealers de Paris est approvisionné par un haut fonctionnaire de la Brigade des Stupéfiants.

Des Voisins Révoltés
* Dealer: revendeur de drogue.

emprisonnements
arbitraires

"LA DROGUE, C'EST BIEN COMMODE"

INOVA LA VERRIE

répression
syndicale

Nous avons déjà parlé de la répression anti-syndicale de Vigneron, le patron de cette boîte (voir APL no. 3 et no. 16).

Marcel Bertrand, délégué syndical CFDT depuis le 31 août 77 a été infligé d'une plainte pour vol le lendemain de sa désignation, soit le 1er septembre.

L'accusation est: "a volé une planche agglomérée dans l'entreprise". En fait, il s'agissait d'un déchet de palette pris dans une poubelle de l'usine.

Le 30 janvier 78, Mr. B. passait en correctionnel à la Roche sur Yon, soutenu par des militants syndicales. Le jugement, mis en délibéré, a été rendu cette semaine: Mr. B. est relaxé.

Malgré cette claqué, le patron n'en continue pas moins sa gué-guerre. Les ouvriers apprennent le jour même que les élections au Comité d'Entreprise du vendredi 3 février était reportées. Le patron n'a pas eu le temps de remplir les papiers nécessaires..

Correspondant APL

NB. Compte-rendu des élections dans le prochain APL, les élections devant se dérouler normalement le 10 février.

anti-apartheid

Trois semaines d'information sont organisés à Nantes par un collectif anti-apartheid comprenant: le PCF, le P S, le PSU, l'U L CGT, l'U L CFDT, le SNESup., le MRAP, le Mouvement de la Paix, les clubs UNESCO, la Fraternité Protestante, le Cercle Jean XXIII, CPS.

Pour isoler les régimes racistes d'Afrique Australe et leurs complices français, gouvernement et patronat en particulier.

Une exposition Photo se déroule en ce moment à la Bourse du Travail CGT, à la Chapelle/Erdre, St. Nazaire.

sommier

<u>DIVERS</u>	p.2
<u>ECOLOGIE</u>	
Le Pellerin : les griffes d'Hillion	p.3-4
Les marais de Guérande	p.4
<u>OUVRIERS</u>	
Forges de Basse-Indre : pas de boulot le dimanche	p.5
GESA : encore un patron irresponsable	p.5
Pompiers : la Mairie brûle	p.6-7
<u>GREDDINS ET COQUINS</u>	
E.Leclerc : c'est pas de la pub, c'est du social	p.8-9
<u>MEDIA</u>	
Radio Libre 44	p.9

<u>SANTE</u>	
Irradié à l'hôpital	p.10
CPN : service d'ordre psy.	p.10
<u>PAYSANS</u>	
Lait : la contre à taxe des paysans	p.11
<u>ECOLE</u>	
Archi : désordre à l'ordre	p.12
Prof : qu'est ce qu'un vacataire	p.12
Livet : délabrements	p.13
<u>ARMEE</u>	
Rien de changé dans l'uniforme	p.14
<u>DIVERS</u>	p.15

calendrier

MARDI 14 FEVRIER

- 20h30 - le Galion jouera " le Petit Soldat de Paille " au F.J.T. de St Nazaire. Débat "l'enseignement".
- 21h - Film " Sous les pavés, la plage " MJEP de St Nazaire.
- 20h30 - Nantes : boycott de la coupe du Monde de football ; Réunion à la Fraternité rue A. Duchaffault.

MERCREDI 15 FEVRIER

- 20h30 - "Les contes de la lune vague après la pluie " de Mizoguchi à la Cinémathèque.
- 22h30 - "Désir " de Borzage USA 1936
- 14 h - à Rennes, Procès en appel " G.E.S.A. "

VENDREDI 16 FEVRIER

- 17h-19h - Débat " Sexualité et Immigration " avec Tahar Ben Jelloun au centre social

- de la Bernardière.
- 20h30 réunion Inorganisés à la Fraternité.
- 20h30- Film débat sur le nucléaire "Voyage dans les centrales de la terre" Maison des Jeunes de la Géraudière . Coorganisé par CSCV , GANN , CRIN.
- 21h - Film "Numéro 2 " J.L. Godard MJEP de St Nazaire.

SAMEDI 18 FEVRIER

- 10h-17h Session de formation des travailleurs de l'agriculture. FJT Bvd Vincent Gâche.
- 20h30 - "Condamnés à réussir" Bourse du Travail .Débat animé par Ecologie 44 .
- 20h30 - A.G. du Comité Front Auto-gestionnaire 3ème circonscription. Salle Municipale de Bougenais.
- 21h - " Parole de Femme " Theatre par le groupe L.L.L. MJEP de St Nazaire.

DIMANCHE 19 FEVRIER

- 21h - " BOMP " Musique régionale MJEP de St Nazaire.

LUNDI 20 FEVRIER

- 20h30 - Comité Unité Populaire pour le Socialisme. Centre social des Bernardières St Herblain
- 20h30 - Comité de Soutien aux Candidats L.C.R.

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES